

Rapport de la commission de Gestion et des Finances du Conseil général de Romainmôtier-Envy relatif à la gestion de la commune et aux comptes de l'exercice 2019.

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général

La commission de Gestion et des Finances s'est réunie le lundi 29 juin 2020 ainsi que le mardi 30 juin 2020, afin de préparer ce rapport sur les comptes et la gestion de notre commune en 2019.

Le syndic et les municipaux ont répondu à toutes nos questions concernant leurs dicastères et l'état global de la commune. Madame Muriel Bovet, la boursière communale, nous a également consacré une soirée pour nous expliquer les comptes 2019 et Monsieur Bastien Siggen, notre garde-forestier, a été notre guide en forêt communale.

Lundi 29 juin 2020 à 18h45
Entretien avec M. Michel Chabloz
Bâtiments communaux – Voirie – Protection civile

Au niveau des bâtiments, nous n'avons pas entrepris de grands travaux. Nous avons pu visiter l'aménagement de la cuisine de la Cantine de Champbaillard, le sol a dû être refait plusieurs fois afin d'obtenir le résultat voulu, cela s'est fait sous garantie. Cependant, la Commission remarque l'excellent travail effectué et cela permet d'offrir un outil de travail adéquat et aux normes. Nous avons également rafraîchi un appartement situé dans l'ancienne BCV. Plusieurs de nos appartements devraient être "rafraîchis" ces prochaines années.

Une personne est engagée, selon les besoins, afin de seconder l'employé communal dans différents petits travaux ou alors de le remplacer lors de ses vacances. Au niveau de la protection civile, les informations données aux Communes sur son fonctionnement et sa gestion sont pratiquement inexistantes.

Mardi 30 juin 2020 à 14h00 – Visite des forêts communales avec Nils Monbaron, syndic, Marc Benoit, municipal en charge des Forêts et Bastien Siggen, le garde-forestier

En 2019, nous avons pu refaire le chemin qui monte à Forel depuis les Portes. Le coût de cette réalisation a été pris en grande partie par l'Etat de Vaud. Nous avons visité une coupe réalisée au Creux du Bossu (vers le début des Gorges, côté rive droite), comme elle se situe en forêt de protection, nous avons pu bénéficier d'une subvention et donc cela a permis d'équilibrer le coût de celle-ci. Une autre coupe, située à la fin des Gorges vers Nidau au lieu-dit " La Planche au Cœur", a permis de faire une éclaircie, cela permet aux arbres de prendre de l'ampleur. Comme elle se situe également en forêt de protection, nous avons pu bénéficier d'une subvention et donc équilibrer les coûts. Vers le réservoir (Bois de Ban), nous avons fait des compléments de plantations en érable sycomores, ces arbres sont plus résistants au réchauffement climatique que les épicéas.

Mardi 30 juin 2020 à 16h00
Entretien avec M. Marc Benoit
Routes, eaux claires et usées, gaz, téléseu, électricité, défense incendie, éclairage public, forêts

Il a repris le dicastère en cours de route, et cela se passe très bien. Depuis son entrée en fonction, il constate qu'il y a une belle dynamique au sein de la Municipalité.

Au niveau des routes, nous avons pu refaire le marquage au Boléron ainsi que la Route d'Envy. Selon les besoins nous faisons des retaconnages aux endroits où les nids-de-poules sont trop importants. Au niveau de la Route de Vaulion, le projet est en route, il faudrait que les premiers coups de pioche commencent en 2021 mais avant cela, il y a encore plein de détails à régler.

Toutes les Communes doivent mettre en place un autocontrôle de la qualité de leurs eaux, ce qui signifie de mettre en place un protocole, envoyer les échantillons à un laboratoire et si les eaux présentent des défauts, les rectifier. Il est évident que l'eau de Romainmôtier-Envy, est excellente ! Et comme toutes nos sources sont en forêt, nous avons peu de risques qu'elles soient contaminées. Il y aura ces prochaines années la problématique de l'approvisionnement en eaux qui devra être abordée, si la population continue d'augmenter et donc si nous devrions rejoindre les communes environnantes.

Mardi 30 juin 2020 à 17h00

Entretien avec M. Yves Mouquin

Sécurité sociale, écoles, domaines, déchets, informatique, parcs et promenades, cours d'eau

En 2019, la zone du compost à la Reculane n'est ouverte que lors de l'ouverture de la décharge, car le coût du broyage et du tri des énormes quantités de déchets verts devenait exorbitant. Afin de compenser cette fermeture, nous avons disposé à Romainmôtier des containers exprès pour le compost. Au niveau des écoles, nous avons pu revoir le coût du forfait-repas pour les écoliers et également adapter l'offre pour ceux qui prennent des pique-niques. En décembre 2019, la Diaz est sortie de son lit et a occasionné des travaux afin d'éviter que cela n'érode tous les talus ; cependant il est prévu que la Diaz retrouve son tracé habituel au plus vite. Nous avons également planté quelques arbres fruitiers, et plusieurs personnes s'occupent d'arroser et de fleurir notre village. Nous avons aussi changé les ordinateurs du greffe afin de répondre aux nouvelles mises-à-jour des programmes cantonaux.

Mardi 30 juin 2020 à 18h00

Entretien avec Mme Agata Jaxa

Police des constructions, aménagement du territoire, tourisme, paroisse, jeunesse, sport

Au niveau de l'aménagement du territoire, nous devons mettre en conformité notre Plan général d'affectation. La Commune est accompagnée par un bureau d'ingénieurs qui permet de mettre en perspective toutes les problématiques. Au niveau de la police des constructions, il y a beaucoup de travail, notamment du fait que nous sommes dans un bourg historique, mais nous pouvons mentionner que nous maintenons de bonnes relations avec les monuments historiques. Quand les demandes au niveau de la police des constructions deviennent trop compliquées, nous faisons appel au bureau technique de la Commune de Vallorbe. Cette collaboration se passe bien. Au niveau du tourisme, une nouvelle collaboratrice a été engagée ; malgré cela, nous sommes relativement restreints au niveau financier afin de développer des nouveaux projets. Mais une nouvelle directrice de l'ADNV a été nommée, et cela insufflé une nouvelle dynamique et une nouvelle manière de fonctionner

Mardi 30 juin 2020 à 19h30

Entretien avec Nils Monbaron, le syndic et Mme Muriel Bovet, la boursière communale, pour la présentation globale de la commune et des comptes communaux 2019

Les comptes de la commune sont en léger bénéfice de 11879'52 CHF, ce qui est nettement meilleur que le déficit prévu 24116.00 CHF. La Municipalité explique cette différence par une amélioration des rentrées fiscales. Cela a permis d'attribuer une somme de 100'000 CHF au fonds de réserve pour travaux futurs. Nous pouvons noter, que plusieurs emprunts ont été restructurés afin de pouvoir bénéficier de taux d'intérêt préférentiels.

Au niveau de la Culture, nous sommes fortement impliqués dans la fédération des sites clunisiens et notamment la mise en place du site viaculny.ch, ce qui permet de faire rayonner Romainmôtier en Europe. Le budget culturel se répartit entre le soutien aux différentes manifestations et associations culturelles, mais également cette année dans la liquidation de la dette de l'association Romainmôtier 2010. L'ambiance au sein du Collège est excellente, néanmoins quelques divergences d'opinion apparaissent de temps à autre, mais l'esprit d'équipe demeure ainsi qu'une bonne entente, et cela se manifeste dans la mise à jour d'anciens dossiers. Depuis le 1^{er} octobre, il y a eu



quelques changements dans les dicastères et notamment la création du dicastère *Informatique*, qui va permettre une meilleure gestion du site internet et de son renouvellement.

Remarque de la Commission.

La commission de Gestion et des Finances relève l'excellent travail fait par la Municipalité quant à la planification des différents projets communaux et la gestion des comptes. Nous trouvons que le travail effectué par la Municipalité est fait de manière consciencieuse et efficace.

La commission remercie Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les municipaux, Madame la boursière ainsi que Monsieur le garde-forestier pour leur travail, leur disponibilité et pour toutes les explications fournies.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et des Finances à l'unanimité, propose aux membres du Conseil général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Romainmôtier-Envy, sur proposition de sa Municipalité, entendu le rapport de la Commission, et conformément à l'art. 4, chiffre 1 et 2 de la Loi sur les communes, et à l'art. 13 al. 1 et 2 du Règlement pour le Conseil Général, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : D'accepter les comptes et la gestion 2019 tels que présentés.

Article 2 : D'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la commission de gestion.

Romainmôtier-Envy, le 11 juillet 2020

Luc-Antoine Baehni, membre

Anne-Marie Besson, membre

Nicole Perreaud, membre

Léo Piguet, président